



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 389-19, INTITULÉ « RÈGLEMENT SUR L'INSPECTION DES BÂTIMENTS, LES PERMIS ET LES CERTIFICATS 389-19 »

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Paule a adopté, lors de la séance ordinaire du 3 février 2020, le Règlement numéro 389-19, intitulé « Règlement sur l'inspection des bâtiments, les permis et les certificats 389-19 ».

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement, au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

FAIT À SAINTE-PAULE, ce 4^e jour du mois de février 2020.

La directrice générale
et secrétaire-trésorière,

Mélissa Levasseur